

224C0436  
FR0000120404-FS0208

25 mars 2024

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**ACCOR**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 mars 2024, la société Rubyrock Capital Co., Limited<sup>1</sup> (RM 3203, 32/F, Shun Tak CTR West Tower, 200 Connaught RD Central, Hong Kong) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 mars 2024, le seuil de 5% du capital de la société ACCOR et détenir 12 410 324 actions ACCOR représentant 23 788 648 droits de vote, soit 4,92% du capital et 7,57% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ACCOR sur le marché.

<sup>1</sup> Contrôlée au plus haut niveau par la société JinJiang International Holdings Co., Limited (23/F, 100 East Yan An Road, Shanghai, Chine).

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 252 289 352 actions représentant 314 126 664 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.